

## JUSTIFICATIF DE PARUTION

*Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.*

**Identifiant annonce : 7301905201**

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

**Cliquez ici :**

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7301905201>

Cette annonce a été mise en ligne le **9 septembre 2022** sur **Actu.fr**  
Pour le département : **57 - MOSELLE**



-----  
Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 31 août 2022, à Thionville.  
Dénomination : Sasu Taxi Thomas.  
Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle.  
Siège social : 62 route de la Croix Hepich, 57100 Thionville.  
Objet : taxi.  
Durée de la société : 99 année(s).  
Capital social fixe : 100 euros divisé en 100 actions de 1 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.  
Cession d'actions et agrément : Les cessions ou transmissions, sous quelque forme que ce soit, des actions détenues par l'associé unique sont libres..  
Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote :  
Dans les conditions statutaires et légales.  
Ont été nommés :  
Président : Monsieur Thomas SCHOTT 62 route de la Croix Hepich 57100 Thionville.  
La société sera immatriculée au RCS de Thionville.

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.  
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Vincent TOUSSAINT  
Directeur de Médialex

